



Bruxelles, le 6 octobre 2014

## La gestion des procurations innovée par KBC se taille un franc succès

**Depuis janvier, une application en ligne permet aux entreprises clientes chez KBC de gérer elles-mêmes les procurations sur leurs comptes. Une primeur en Belgique. En gérant elles-mêmes leurs procurations, les entreprises réduisent leur administration et contrôlent mieux l'utilisation de leurs comptes. KBC constate que cette application remporte un succès croissant : 52% des clients concernés l'utilisent déjà.**

Cette nouvelle application s'intègre dans le Tableau de bord Entreprises KBC, un site portail qui permet aux entreprises d'accéder aisément à toutes leurs applications KBC en ligne (KBC Flexims<sup>1</sup>, KBC Online4Business/Isabel, Go and Deal<sup>2</sup>, e-Documentbox<sup>3</sup>, et depuis récemment l'e-service gestion des procurations).

Les entreprises peuvent désormais enregistrer et suivre elles-mêmes les personnes disposant d'une procuration sur leurs comptes. Auparavant, toute l'administration devait se faire à l'agence bancaire, ce qui allongeait inutilement les délais et troublait la visibilité des mandats en cours.

Une application en ligne permet dorénavant au client d'ajouter, de modifier et de supprimer lui-même les procurations. L'e-service gestion des procurations se caractérise ainsi par sa rapidité, sa flexibilité et sa constante mise à jour. La consommation de papier fond comme neige au soleil. Le client n'a plus qu'une procédure administrative simplifiée à accomplir lors du lancement. En outre, l'application l'e-services gestion des procurations est gratuite.

Wim Eraly, directeur général Corporate Banking : *“KBC met ses clients au centre de ses préoccupations. En mettant à leur disposition la gestion électronique des mandats, nous rendons nos services plus accessibles et nous allégeons la charge administrative des entreprises, qui peuvent ainsi se focaliser davantage sur leurs activités.”*

L'application est disponible depuis janvier 2014 pour les structures de mandats complexes. Au premier semestre, 400 entreprises et groupes commerciaux l'utilisaient déjà et KBC poursuivra son déploiement cet automne. L'application est également disponible pour les entreprises clientes de CBC.

Sur [www.kbccorporates.com](http://www.kbccorporates.com), vous trouverez de plus amples informations sur la nouvelle application, ainsi que des témoignages de clients corporate qui l'utilisent déjà.

<sup>1</sup> KBC Flexims est un canal Internet électronique pour transmettre à KBC des demandes et des modifications de crédits documentaires, d'encaissements documentaires, de garanties bancaires et de cautionnements.

<sup>2</sup> Go and Deal est une application internet qui permet aux trésoriers d'entreprise, directeurs financiers... d'effectuer des opérations de change (achat et vente de devises) ou des transactions sur le marché monétaire (MM).

<sup>3</sup> E-Documentbox est un système de communication en ligne pour échanger des documents tels que des confirmations de transactions en salle des marchés, des échelles d'intérêts, ...

## **Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :**

Viviane Huybrecht, Directrice Communication Groupe / Porte-parole de KBC Groupe SA  
Tél. +32 2 429 85 45 - E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

---

### **KBC Groupe SA**

Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
Directeur Communication Groupe /  
Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45

Service Presse  
Tél. : 02 429 65 01 Stef Leunens  
Tél. : 02 429 29 15 Ilse De Muyer  
Fax 02 429 81 60  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou peuvent être obtenus sur demande adressée par e-mail à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be).

Suivez-nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](http://www.twitter.com/kbc_group)

---